

## DÉFI INTERCLUBS MONGEON-PÉPIN 2022-2023

### Fiche de vérification des photos pour transmission au Club Iris

<b>1 Soumettre un maximum de 2 photos par thème (Nature, Humain, Animalier et Paysage urbain)</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>Pour chacune des photos effectuer les vérifications suivantes avant la transmission:</b>		
<b>2 S'assurer que la photo n'est pas un doublon</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>3 Vérifier les dimensions en pixels de l'image</b>		
<b>A Portrait</b>	<input type="checkbox"/>	
<i>Les photos de type portrait doivent obligatoirement avoir une hauteur de 1080 pixels par une largeur plus petite que 1080 pixels</i>		
<b>B Paysage</b>	<input type="checkbox"/>	
<i>Les photos de type paysage doivent avoir une largeur plus petite ou égale à 1920 pixels et une hauteur égale à 1080 pixels. Il est possible qu'une image puisse atteindre les deux dimensions 1920 pixels pour la largeur et 1080 pixels pour la hauteur</i>		
<b>C Paysage - type panoramique</b>	<input type="checkbox"/>	
<i>Une image de type panoramique atteindra une largeur de 1920 pixels et une hauteur plus petite que 1080 pixels</i>		
<b>D Carré</b>	<input type="checkbox"/>	
<i>Les photos de type carré doivent obligatoirement avoir une hauteur de 1080 pixels par 1080 pixels</i>		
<b>4 Vérifier qu'il n'y a aucun filigrane, signature, bordure, contour et aucune bande noire ajoutée</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>5 Vérifier que le fichier est au format JPG</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>6 Identifier le fichier de la photo suivant les exigences suivantes:</b>	<input type="checkbox"/>	
Prénom et nom_Thème_titre de la photo		
Exemple:		
René Simard_Animalier_Chevaux		
<i>La SPPQ considère que le titre de la photo fait partie intégrante de l'œuvre</i>		
<b>7 Transmettre les photos par courriel</b>		
Vous devez inscrire dans l'objet : Photos défi-interclubs		<input type="checkbox"/>
Envoyer vos photos à l'adresse: photos@irisdechambly.com		<input type="checkbox"/>
Les fichiers doivent être inclus dans le courriel. Ne pas utiliser Google Drive, One Drive etc.		<input type="checkbox"/>
La date limite pour la transmission est le dimanche 23 octobre 2022 à 23h59		<input type="checkbox"/>

Réf : Concours DÉFI INTERCLUBS MONGEON-PÉPIN 2022-2023 34<sup>e</sup> édition

[https://sppq.com/wp-content/uploads/2022/07/DefiInterclubsMongeonPepin\\_Reglement2022-2023\\_SPPQ-VF.pdf](https://sppq.com/wp-content/uploads/2022/07/DefiInterclubsMongeonPepin_Reglement2022-2023_SPPQ-VF.pdf)